Pour bien comprendre et pouvoir vous organiser, retrouvez les rendez-vous à prévoir à chaque étape de la grossesse dans ce **schéma récapitulatif**.

1ER TRIMESTRE — 2E TRIMESTRE — 3E TRIMESTRE

3E MOIS	4E MOIS	5E MOIS	6E MOIS	7E MOIS	8E MOIS	9E MOIS
1ER EXAMEN	2E EXAMEN	3E EXAMEN	4E EXAMEN	5E EXAMEN	6E EXAMEN	7E EXAMEN

7 EXAMENS PRÉNATAUX *OBLIGATOIRES*

Réalisées par une sage-femme, un médecin généraliste ou un gynécologue, ces consultations permettent d'examiner la femme enceinte et de suivre le bon déroulement de la grossesse en surveillant par exemple : la prise de poids, la tension artérielle, la croissance du bébé et son rythme cardiaque. C'est à cette occasion que sont prescrits les bilans biologiques (prise de sang), les échographies de grossesse à réaliser, et éventuellement les vaccins recommandés et les médicaments nécessaires.

En dehors de ces rendez-vous mensuels, au moindre doute (fièvre, douleurs…), contactez votre médecin traitant ou le professionnel de santé qui réalise le suivi de grossesse.



3 ÉCHOGRAPHIES

Les échographies sont des examens d'imagerie médicale indolores qui utilisent des ultrasons pour surveiller le développement du bébé. Elles doivent être effectuées à des dates précises et sont toutes importantes.

1RE ÉCHOGRAPHIE
Confirme le terme de la grossesse et détermine le nombre d'embryons.

2E ÉCHOGRAPHIE
Analyse la morphologie et vérifie la croissance du fœtus et le bon fonctionnement de tous les organes.



3E ÉCHOGRAPHIE
Vérifie la croissance du fœtus, sa position pour l'accouchement et le bon développement des organes.

LES AUTRES RENDEZ-VOUS

BILAN PRÉNATAL DE PRÉVENTION
À faire dès la déclaration de grossesse, il permet de faire le point sur les habitudes de vie, les vaccinations et les offres de prévention pour la femme enceinte. Il permet aussi de s'informer sur l'alimentation, les risques infectieux, ou l'impact de l'environnement.

SÉANCES DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE ET À LA PARENTALITÉ
7 rendez-vous sont à planifier avec une sage-femme ou un médecin. Ils permettent de se préparer pour l'accouchement et l'accueil de l'enfant. Les sessions sont individuelles ou collectives, et concernent aussi bien les futures mères que les futurs pères ou coparents qui peuvent partager leurs questionnements.

ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE *OBLIGATOIRE*
Réalisé par un médecin ou une sage-femme, ce rendez-vous peut être fait en présence des deux parents.
Il permet de se préparer à l'arrivée de l'enfant en posant librement ses questions, et en exprimant ses inquiétudes ou ses attentes.



EXAMEN BUCCO-DENTAIRE
Pendant la grossesse, les dents et les gencives sont fragilisées, c'est pourquoi un RDV chez le chirurgien-dentiste est proposé entre le 1er jour du 4e mois de grossesse et jusqu'au dernier jour du 6e mois après l'accouchement.

POUR EN SAVOIR PLUS
sur le suivi de grossesse,
rendez-vous sur ameli.fr
ou scannez ce QR code :